



aurait un ou des complices au sein de notre université. Seule une dénonciation et, j'ajouterais, la réception de factures non autorisées pourraient nous alerter. Certes plusieurs mesures ont été prises pour réduire les risques. D'autres doivent être ajoutées. Mais aucune université, aucune organisation n'est totalement à l'abri. Regarder de plus près le passé des personnes qui présentent leur candidature à des postes décisionnels, de manière à écarter celles dont les comportements ne cadrent pas avec nos valeurs institutionnelles, ni avec les exigences des tâches qu'on souhaite leur confier, serait déjà une amélioration.

Je terminerai mon analyse sur le CA par un aspect qui n'a pas été abordé par le Vérificateur général : le recours à des tactiques d'intimidation pour faire taire des membres du CA : le temps manque, la question est ridicule, le commentaire reflète un conflit d'intérêt, dans le privé on est capable de prendre des décisions en peu de temps, et j'en passe. Toutes les catégories de membres y ont eu recours à l'occasion. Il appartient au président du CA de veiller à ce que chacun des membres soit traité avec respect. Il n'en demeure pas moins que le choix de membres du CA, parmi nos collègues professeurs, doit s'appuyer non seulement sur leur capacité de travail et d'analyse mais aussi sur celle de faire valoir leur point de vue, avec ténacité, quelles que soient les tactiques utilisées pour les en dissuader. Malheureusement il ne s'agit pas d'une mesure à toute épreuve. Toutefois je suis convaincue que la présence des membres issus de l'interne est essentielle pour augmenter les probabilités que les membres externes aient une vision plus globale de la culture de l'UQAM et, que les dossiers soient analysés dans une perspective plus globale. Ceci dit, l'inclusion d'autres membres de la direction que le recteur, parmi les membres votants, pose problème : en cas

de désaccord entre eux et le recteur, ceux-ci ne peuvent exercer leur libre arbitre au CA puisqu'ils sont tenus d'être solidaires du recteur. Comment peut-on leur demander d'être imputables dans un tel contexte?

En somme, le dossier n'est pas clos. Malheureusement il doit rester bien vivant de manière à ce que des décisions constructives soient prises pour réduire au minimum les risques d'une autre crise similaire.

Selon le Vérificateur général, le MELS a également des devoirs importants à faire, dont on a fait très peu écho dans les médias : clarifier les critères sur lesquels il s'appuie pour attribuer, aux universités, les fonds nécessaires à la construction d'espaces académiques. Il pose les questions suivantes :

« • *Pourquoi ce projet [îlot Voyageur] a-t-il reçu 25 M\$, alors qu'un autre projet, entrepris dans la même ville pendant la même période de temps, a obtenu un montant différent? [...]*

• *Dans un autre ordre d'idées, pourquoi une université sans déficit de superficies a-t-elle touché une subvention pour un projet à proximité d'une autre université en excédent de superficies? » (p. 91)¹*

Sans démarche cohérente et transparente, de la part du MELS à ce sujet, la ministre Courchesne n'a aucune leçon à nous donner. □

1. Je présume qu'il s'agit dans le premier cas du pavillon Molson, pour lequel l'Université Concordia aurait reçu 60 millions et, dans le second cas, du pavillon construit par l'Université de Sherbrooke à Longueuil qui, selon les médias, serait subventionné par l'État à hauteur de 150 millions.

Pour l'éducation sans spéculation

// GEORGES LEBEL, Département des sciences juridiques

Le rapport du Vérificateur général du Québec n'apprendra rien à ceux qui ont suivi le dossier. La version donnée par les membres du CA qui prétendent qu'on leur a caché des choses n'est pas infirmée, mais le CA, l'UQ et le Ministère sont blâmés pour leur étonnante insouciance. Que penser par exemple d'un comité de vérification qui ne se réunit pas pendant trois ans?

Le SPUQ a déjà fait remarquer que, dans cette affaire, on ne parle que de gros sous et de chevaliers d'industrie, et pas du tout de production intellectuelle, d'utilité sociale ou d'exigences de formation. Mais dans ce monde du marché, les comptables sont nos intellectuels. Curieusement, on ne parle pas de la source de ce cafoillage financier; et c'est bien de marché qu'il s'agit. Les autorités québécoises ont intimé aux administrations publiques d'agir comme et dans le marché. Le CA de l'UQAM les a pris au sérieux et s'est mis, depuis le lancement du pavillon des Sciences à utiliser des fonds publics pour spéculer sur le marché locatif à Montréal. Et cela n'est pas le fait de deux larrons et d'un tondu, mais bien de tout l'appareil administratif de l'UQAM, de l'UQ et du Ministère. On a beau discréditer l'opération *a posteriori* comme n'étant pas un PPP, mais c'était de cela dont on s'inspirait dans toute la pyramide.

Pire, on impute le cafoillage à la structure participative de l'UQAM, sa « gouvernance » comme disent les financiers. Pourtant, ce sont ces instances participatives qui ont crié au fou quand le deuxième projet a été lancé, qui ont alerté l'opinion. Ce sont les étudiants des sciences humaines et de science politique qui ont manifesté dans la rue, c'est le SPUQ qui l'a maintes fois dénoncé. Et la réaction de madame la ministre est d'annoncer une loi pour empêcher que ces éveilleurs de conscience sociale puissent continuer à fustiger avec efficacité ceux qui veulent réduire le fonctionnement d'une université aux diktats du marché. Un Conseil d'administration d'agioteurs serait la meilleure garantie d'une université « productive ».

Et là, on atteint des sommets quand on demande à ceux qui s'y sont opposés d'accepter aujourd'hui de payer le prix des errements de ces agioteurs qui sont toujours au Conseil.

Non merci! Pas parce que nous sommes ingrats, insensibles ou corporatistes, mais parce que c'est de l'avenir du Québec qu'il s'agit, de l'accessibilité aux études supérieures, du maintien d'une recherche/création axée sur la présence au social et les services aux collectivités. C'est la place et le dynamisme de l'UQAM qu'on vise et atteint. □